

**Parlons de l'éducation à la vie affective
relationnelle et sexuelle (EVARS) avec les
mères concernées par la protection de
l'enfance...**

Quels besoins, quelles réflexions ?

Rapport de capitalisation des ateliers réalisés

Observatoire métropolitain de protection de l'enfance

Printemps 2025

Table des matières

1. Pourquoi des ateliers menés par Concilia'bulles et la MRIE dans le cadre du projet de l'OMPE ?	3
2. Méthodologie et intentions du travail réalisé avec les mères présentes lors des ateliers	4
A. Intentions.....	4
B. Mobilisation des parents et participation des mères volontaires	5
C. Profils des participantes.....	6
D. Méthodologie des séances	7
Objectifs et sensibilités autour des ateliers.....	7
Trames d'animation des ateliers	8
3. L'EVARS pour les mères : quelles représentations dans leurs vies et dans leur travail parental	11
A. Des sujets clés identifiés avec les mères concernant les violences dans le couple et les relations entre enfants	13
B. Comment agir sur chacun de ces sujets avec les enfants ?.....	13
Accompagner son enfant dans ses relations sociales et amicales	14
Protection des enfants face aux situations de violences dans le couple	15
4. Quels besoins exprimés par les mères et quelles ressources envisagées auprès des professionnels ?	16
A. Accompagner son enfant dans ses relations sociales et amicales	16
B. Violences dans le couple	17
C. Conclusion : le bilan des participantes au fil du cycle d'ateliers	18
Attentes des participantes pour imaginer une suite de la démarche	19
5. Ce qu'on apprend du travail avec les mères autour de l'EVARS, regards croisés Concilia'bulles & MRIE.....	20

1. Pourquoi des ateliers menés par Concilia'bulles et la MRIE dans le cadre du projet de l'OMPE ?

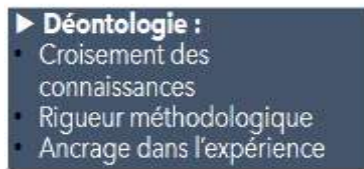


Créée en 2019 par des travailleurs sociaux formés en France et au Canada et ayant travaillé plusieurs années dans le champ de la protection de l'enfance, Concilia'bulles a pour raison d'être d'**intervenir au plus tôt dans la vie des familles**, dans un **esprit de prévention**.
Notre **démarche d'aller vers** les parents, avec une **approche centrée sur leurs forces**, vise à renforcer leur **pouvoir d'agir** et favoriser la **pair-aidance**, pour **rompre l'isolement** et **développer des réseaux de soutien parental**.

Convaincue de la **complémentarité des approches collectives et individuelles** de soutien à la parentalité face aux besoins croissants des collectivités, institutions et associations, Concilia'bulles y répond par la mise en place de **projets et d'actions à destination des familles** et, de **formations à destination de professionnel.le.s**, par l'essaimage en Auvergne-Rhône-Alpes.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

En produisant des connaissances
(qualitatives et quantitatives) mobilisables et
mobilisatrices pour l'action
En soutenant des expérimentations
En proposant des formations



Depuis 2024, les équipes de Concilia'bulles et de la MRIE (mission régionale d'information sur l'exclusion) se sont engagées dans un travail de passerelle entre les deux structures, ayant constaté les proximités théoriques qui les rassemblent et la complémentarité de leurs approches. Engagée dans l'action auprès des parents concernés par la protection de l'enfance, en soutien des professionnel.le.s, Concilia'bulles a constitué un réseau actif grâce aux ateliers Y'app (Y A Personne de Parfait !). De son côté, la MRIE a mené depuis une vingtaine d'année de nombreux travaux¹ visant à faire connaître les expériences des parents

¹ En 2023-2024, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Loire et ATD Quart Monde, et soutenue par la Fondation de France, la MRIE a coordonné une démarche de croisement des savoirs et des pratiques entre

au sein de l'ASE, en réfléchissant avec eux, le plus souvent dans des démarches de croisements des regards (ou croisement des savoirs et des pratiques, avec ATD Quart-Monde), ou bien dans le cadre d'enquête sociologiques quantitatives ou qualitatives. Ces approches complémentaires de Concilia'bulles et de la MRIE ont permis de construire ensemble une formation professionnelle (« Soutenir les parents en contexte de précarité et d'interculturalité ») dispensée depuis juin 2025, ainsi que la présente action proposée dans le cadre de l'OMPE et restituée dans le présent rapport de capitalisation.

2. Méthodologie et intentions du travail réalisé avec les mères présentes lors des ateliers

A. Intentions

L'Observatoire Métropolitain de Protection de l'Enfance (OMPE) a lancé en 2024 un groupe de travail concernant l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, après avoir constaté la demande et le besoin des professionnel-le-s de l'ASE d'être soutenus dans leurs démarches éducatives sur ce plan.

Depuis une dizaine d'années, dans le cadre d'une volonté sociale plus forte de lutter contre les violences dans le couple et dans la famille, mais aussi contre les effets de l'exposition des jeunes à des contenus valorisant ces violences (sur les réseaux sociaux, par la pornographie), et contre le développement de la prostitution des mineurs, la prévention a développé différents outils visant une meilleure conscience des enjeux des relations entre les personnes, et du poids de l'histoire patriarcale de notre société structurant ces relations.

Pour transformer celles-ci, afin qu'elles soient moins empreintes d'une domination masculine s'exerçant envers les femmes dans les relations amoureuses dès le plus jeune âge, la prévention développe donc une éducation dès le plus jeune âge, à construire des relations équilibrées avec autrui : qu'il s'agisse de relations amicales, amoureuses, sociales. Il s'agit à la fois de permettre une conscientisation des formes respectueuses de relation, et de permettre une transformation des relations entre les jeunes entre eux. Cette ambition

professionnel-les de la prévention/protection de l'enfance et des parents concernés. Fin 2024 ont eu lieu quatre journées de formation rassemblant un groupe de parents et deux groupes de professionnel-les, avec pour boussole de mieux se comprendre pour co-construire des pistes d'action concrètes : <https://mrie.org/wp-content/uploads/2025/05/Formaction-2024-Mieux-se-comprendre-entre-professionnel%C2%B7ls-et-parents-pour-agir-dans-linteret-de-lenfant.pdf>

En 2019, dans le cadre des priorités du plan pauvreté, la MRIE a constitué un dossier thématique « Pour nourrir la réflexion sur la protection de l'enfance », élaboré à partir des études conduites depuis 2012, et disponible sur demande par mail à mrie@mrie.org. Ce dossier reprend les travaux élaborés en groupes de travail au sein de la région Rhône-Alpes, ainsi que les études :

- « Conditions de vie des familles dont les enfants sont en situation de placement : quels éléments dans les dossiers des services de protection de l'enfance ? (Avril 2016), <https://mrie.org/wp-content/uploads/2023/06/Conditions-de-vie-des-familles-dont-les-enfants-sont-en-situation-de-placement-Quels-elements-dans-les-dossiers-des-services-de-protection-de-lenfance.pdf>
- « Les jeunes dits en errance » : <https://mrie.org/wp-content/uploads/2023/06/Les-jeunes-dits-en-errance-Une-mobilite-consciente-et-plurielle.pdf>

éducative demande aux adultes dans leurs diverses fonctions auprès des enfants (parents, enseignants, travailleurs sociaux, professionnels du soin...) d'être équipés et soutenus dans cette démarche d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVARS) qui fait désormais partie des attributions que la société leur confie.

Dans le but de développer l'EVARS des enfants et les jeunes pris en charge par l'ASE, la démarche proposée par Concilia'bulles et la MRIE aborde le regard porté par les parents sur ce sujet. Il s'agit alors par les ateliers conçus :

- de documenter leurs représentations de l'EVARS,
- de recueillir leurs difficultés éventuelles pour aborder ces sujets avec leurs enfants,
- de connaître leurs attentes envers les professionnel-le-s pour aborder l'EVARS avec leurs enfants

B. Mobilisation des parents et participation des mères volontaires

Le réseau constitué par Concilia'bulles dans le cadre des ateliers Y'APP a été utile pour identifier des parents accompagnés par l'ASE et étant intéressés par des démarches de réflexion et de partage d'expérience en collectif. *Environ 40 parents, en grande majorité des mères*, ont été contactés par téléphone, par les animatrices YAPP les connaissant déjà, qui leur ont présenté la démarche en insistant sur la dimension collective, et sur le sujet des échanges autour des relations affectives vécues par les enfants et des difficultés éducatives éprouvées par les parents. Nous avons également anticipé une gêne potentielle à l'idée de discuter de sexualité (thème apparaissant quand on décline l'acronyme EVARS) de la part des parents de façon générale, mais aussi dans la mesure où ces parents sont identifiés comme en lien avec l'ASE. Nous avons alors veillé à lever les doutes lors des échanges d'invitation des parents : il ne s'agit ni de revenir sur les raisons du placement, ni de stigmatiser, ni de mener un travail sur les auteurs de violences sexuelles (même si cette problématique peut être présente).

L'accent est mis sur une réflexion collective qui dépasse les expériences personnelles. En effet, l'EVARS est envisagé comme levier pour promouvoir le bien-être en général et la santé mentale en particulier, pour lutter contre l'isolement, pour favoriser le dialogue autour des CPS (compétences psycho-sociales), pour aborder de façon concrètes les questions de genre (ici au niveau des enjeux liés à l'orientation sexuelle, aux assignations sociales opposées pesant sur les filles et sur les garçons, *etc.*).

De ce point de vue, assez vite lors des échanges, nous avons constaté que le terme « EVARS », même en étant décliné, peut rester trop abstrait pour certaines mères : il faut alors trouver des mots plus simples, notamment pour donner davantage envie de venir et faciliter la mobilisation. Nous avons alors fait le choix de parler des *liens qu'on a les uns avec les autres*. : les liens dans la familles, les liens entre frères et sœurs, entre amis, au sein du couple, etc. Cependant, au fil des ateliers avec les mères, nous avons aussi perçu que pour elles ces ateliers sont une sorte de suite des ateliers Yapp, notamment car elles y retrouvent la présence de Concilia'bulles, mais aussi parce que le thème de l'EVARS permet de monter en généralité pour aborder les contextes sociaux qui construisent et favorisent des attitudes éducatives. Les ateliers YAPP abordent le concret d'une posture parentale visant l'épanouissement de l'enfant et le bien-être du parent, les ateliers EVARS font un pas de côté

pour analyser les contextes de genre et de relations sociales favorisant des relations soutenant et évitant les souffrances dans la vie affective et sexuelle tout au long de la vie, pour soi en tant qu'adulte, et pour les enfants que le parent accompagne.

En abordant les choses ainsi, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de tabou exprimé de la part des femmes contactées : aucune n'a refusé en indiquant qu'elle ne voudrait pas aborder ce sujet particulier, aucune n'a exprimé lors des ateliers une gêne spécifique à un thème. Globalement, l'accueil de la thématique est donc très positif, malgré les fragilités vécues.

Une quinzaine de mères a en effet accepté le principe et souhaité venir, puis en raison des dates retenues, 8 mères ont été présentes : certaines ont assisté aux 4 ateliers, d'autres à seulement un ou deux. Chaque séance a rassemblé entre 3 et 7 mères. La plupart des mères n'ont pas pu être présentes à l'ensemble des séances. Malgré cela, les échanges ont permis de recueillir un matériau riche, témoignant de la complexité des enjeux autour de l'EVARS dans le contexte de la protection de l'enfance. Au fil des séances, nous avons adapté la méthodologie des ateliers afin de permettre aux nouvelles de « monter à bord » sans difficulté, tout en cherchant une progression dans l'analyse, afin de faire un pas de plus à chaque séance.

C. Profils des participantes

Les participantes ont des profils assez contrastés.

Concernant les mesures ASE en cours, il s'agit pour plus de la moitié d'entre elles de placements ayant débuté depuis plusieurs années en foyers ou en famille d'accueil, avec des visites médiatisées ou des visites libres, réalisées régulièrement. Pour les autres, les mesures sont des accompagnements en milieu ouvert. Dans les deux cas, les mères semblent avoir des liens de bonne qualité avec les professionnel·le·s qu'elles connaissent, qu'elles nomment « mon éducatrice », ayant des échanges sur de nombreux sujets personnels avec elles.

Ces mères ont des enfants encore petits (moins de 6 ans) pour une moitié d'entre elles, et pour certaines des aînés pouvant être adolescents (14 ans). Elles sont mères de filles ou de garçons (les questions de genre sont revenues à plusieurs reprises, sous des angles différents).

Certaines mères vivent avec des addictions, des souffrances psychiques, voire une vulnérabilité ayant amené une mesure de tutelle. D'autres semblent moins touchées par ces formes de vulnérabilité, mais ont abordé spontanément des violences conjugales dont elles ont été victimes. L'une d'entre elles vivait en hébergement, et la plupart d'entre elles ont de faibles ressources, une activité professionnelle limitée ou inexistante. La majorité a grandi en France.

Sans être absents des sujets d'échange, les pères des enfants semblent peu présents dans la vie des mères participant aux ateliers. Certains assurent de leurs côtés des visites médiatisées, mais la majorité des mères étaient séparées d'eux, et pour l'une la séparation faisait suite à des violences conjugales poursuivies pénalement.

D. Méthodologie des séances

Objectifs et sensibilités autour des ateliers

Pour construire la méthodologie des séances, nous avons croisé nos approches afin de prendre en compte :

- ✚ Les enjeux de précarité et de stigmatisation vécues par les participantes,
- ✚ Les écarts de situation entre elles et la nécessité d'un cadre d'échange respectant l'intimité de chacune et valorisant la confidentialité
- ✚ Le recours à l'image et aux outils d'intelligence collective pour alterner des temps visant à s'exprimer individuellement et des temps visant à problématiser collectivement les questions travaillées
- ✚ Des séances d'une courte durée (2h à 2h30), dans un lieu neutre (n'étant ni des locaux des Maisons de la Métropole de Lyon ni des services de l'ASE), toujours co-animé par au moins deux formatrices (Concilia'bulles et MRIE)
- ✚ Un cycle de 3 séances, espacées de 15 à 20 jours à chaque fois, et suivi d'une séance de restitution en visio dans laquelle nous avons à nouveau validé le contenu des échanges et l'accord quant à la diffusion de ces éléments par le présent rapport.

Pour chaque séance, la trame d'animation construite a visé à favoriser une parole libre et centrée sur leur expérience, tout en garantissant une cohérence dans les thématiques abordées d'une séance à l'autre. Il était primordial pour nous de mettre des outils en place pour réussir à recueillir leurs visions et leurs problématiques autour de l'EVARS, en se basant sur plusieurs méthodes incluant les personnes concernées et vulnérables.

L'enjeu a aussi été de s'adapter aux réalités de vie amenant les personnes à ne venir qu'une à deux fois, rarement plus (sauf l'une d'entre elles). Cette réalité apporte également du positif : cela évite au groupe de s'enfermer autour de la problématique d'une seule personne, cela enrichit les interprétations. Enfin, pour les participantes, il y a aussi une forme de confort ressenti par l'absence d'engagement dans une série d'ateliers et la possibilité de ne venir que ponctuellement.

Rappelons que l'intention de cette démarche était double : mieux cerner les besoins et les freins ressentis par les parents dans l'évocation de ces sujets sensibles, et alimenter une réflexion collective sur le rôle que peuvent jouer les professionnel-le-s pour accompagner ces échanges au sein des familles.

Trames d'animation des ateliers

Premier atelier

Objectif général : Créer un climat de confiance, introduire la thématique, recueillir les représentations et premières questions des parents.

Accueil & introduction et brise-glace - 20 min

Activité 1 : photo expression et mots clés (dixit et cartes mots : émotions, solitude, partage, sécurité, attachement, amour, puberté, respect, sexualité, règles, contraception, relation, genre, couple, enfants, épanouissement, gestes tendres, conflits, normes, identité, prévention, soutien, protection, consentement, communication, violence / non-violence, etc.)

-> "Ce que j'imagine" - 20 min : Identifier les représentations autour de l'EVARS. *Demander à chacun(e) de choisir deux images :*

*Ce qui lui fait penser "Quand je pense à la vie relationnelle et affective **en général**, je pense à..." ; ce qui lui fait penser "Quand je pense à **l'éducation** à la vie relationnelle et affective, je pense à..."*

- Notes sur paperboard les mots évoqués pour garder une trace collective

Rétroaction 5' : ressenti ? facile ? difficile ?

Activité 2 - Identifier une série de thématiques et situations (potentiellement situations problèmes) qu'elles veulent travailler à l'aide d'un jeu d'images situations - 30 minutes (fin 14h55)

Objectif : Ouvrir un espace de parole sur leurs vécus et leurs questions

Quelques questions à lancer : À partir de quel âge pensez-vous qu'on peut aborder ces sujets avec ses enfants ? Avez-vous déjà été confronté-e à une question qui vous a mis dans l'embarras ? Quels sujets sont faciles ou difficiles à aborder ?

Rétroaction 15'

→ Prendre note des thèmes importants pour les parents pour les séances suivantes.

PAUSE - 10 min

Activité 3- Souhaitez-vous traiter une des situations individuelles abordées en grand groupe ? Par ordre d'urgence ou de priorité ? 30'

On travaille alors collectivement un temps de résolution de problème ou imagination collective de nouvelles pistes.

Clôture : Pépite / Caillou ; annonce prochains ateliers

Deuxième atelier

Accueil & introduction et brise-glace

Rappel & objectifs du projet : aborder leurs représentations, leurs projections en tant que parents auprès de leurs enfants éventuellement en lien avec leurs propres expériences d'ancien enfant, ados ; explorer leviers et axes possibles d'action sur ce sujet pour que les pros continuent d'agir auprès des parents en parcours de prévention et protection de l'enfance.

Thématiques : S'affirmer et apprendre à son enfant à s'affirmer et mettre ses propres limites ; Evaluer les risques et poser des limites vis à vis de relations toxiques, de situations de violences ; Consentir ou dire non ; En partant de notre propre vie affective, relationnelle et sexuelle (VARs), ce qu'on souhaite transmettre à nos enfants

Activité 1 : choix des thématiques à traiter à la suite de l'atelier précédent. 15'.

Images choisies :

- Intimidation et violences entre enfants et la posture parentale (face à l'enfant embêté / face à l'enfant moqueur - leur apprendre le respect de la différence) ;
- Suite à une rupture avec conjoint pour violences conjugales, accompagner l'enfant (mettre des mots sur la raison de la rupture) ;
- La loi (droits et conséquences des infractions + condamnations) et l'interculturalité ;
- La question de genre ;
- Le risque de parentification de l'enfant ?
- Reconnaissance des premiers signes de violence, toutes formes ; poser et faire respecter son cadre auprès de vos enfants qui sont confiés

Activité 2 - Débat mouvant (se positionner dans l'espace pour exprimer son accord ou non avec les affirmations, puis discussion pour expliciter son point de vue).

Affirmations préparées :

- "Il vaut mieux protéger l'enfant en lui cachant les vraies raisons de la rupture." (Objectif : Faire émerger les tensions entre protection, vérité, mise en mots adaptée à l'âge, et rôle éducatif. Interroger ce qu'on entend par « protéger »)
- "Un enfant peut prendre soin de son parent s'il sent qu'il souffre." (Objectif : Questionner la frontière entre empathie, loyauté et parentification. Faire réfléchir sur les rôles dans la famille et l'impact du genre (fille/garçon))
- "Reconnaître la violence, c'est possible même sans coups." (Objectif : Favoriser la discussion sur les formes invisibles de violence (verbale, psychologique, économique), les premiers signes, et la sensibilisation des enfants)
- "Les lois sont les mêmes pour tout le monde, peu importe la culture." (Objectif : Ouvrir la discussion sur l'universalité des droits, les différences de normes éducatives ou familiales selon les cultures, et les incompréhensions ou tensions possibles avec le cadre légal français.)

Cela permet aussi d'aborder les droits de l'enfant et les conséquences juridiques des violences.)

- “Pendant les visites avec mon enfant médiatisée, ce n'est pas à moi de faire l'éducation de mon enfant.” (Objectif : Questionner la place du parent face aux professionnels et à la temporalité réduite de la visite. Où commence ou s'arrête le rôle éducatif dans ce cadre spécifique ?)
- “Les professionnels présents jugent ma façon d'éduquer mon enfant pendant les visites.” Objectif : Faire émerger les représentations autour du regard des professionnels, la peur du jugement, et les freins que cela peut générer dans la posture parentale.
- “Même en visite médiatisée, je peux poser mes limites et mes règles à mon enfant.”

Note : seule la première affirmation a été débattue, de façon très approfondie, en lien aussi avec les enjeux interculturels (la facilité ou non selon la culture à aborder ces questions des genre et de secrets de famille)

Troisième atelier

Brise-glace & interconnaissance & présentation des travaux déjà réalisés

- **Activité 1** : débat et notes paperboard. Objectif : réflexion collective à partir des savoirs expérientiels. Accompagner notre enfant dans leurs relations amicales et sociales (question des conflits / violences) : quelles expériences de chacune, quelles attentes envers des pro ?
- **Activité 2** : Trouver des moyens de parler des violences subies avec nos enfants (violences conjugales, autres violences en tant que femmes : quelles expériences de chacune, quelles attentes envers des pro ?

Restitution croisée et apports complémentaires

Clôture : “Avec quoi vous repartez et de quoi avez-vous besoin pour la suite ?” (Cartes besoin / valeurs / force) ; annonce suite restitution en visio pour vérifier accord de partage des sujets

Séance restitution et validation collective du rapport de capitalisation

Brise-glace : Jeu du pique-nique

Présentation de la démarche : à quoi vont servir les contenus produits, quels liens avec l'observatoire (anonymat, comment on en parle)

- Les grandes parties du rapport (afficher des grands titres + quelques éléments de contenu)
- Réactions, ajouts, priorités pour elles

3. L'EVARS pour les mères : quelles représentations dans leurs vies et dans leur travail parental

Lors des échanges, les mères ont progressivement élaboré une définition sensible et plurielle de ce qu'est, pour elles, l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS). Certaines participantes ont associé spontanément l'EVARS à des gestes d'affection, à l'attention portée au corps de l'enfant et à la qualité du lien. Pour une mère, qui ne voit ses enfants qu'une heure par semaine en raison du placement, la priorité est d'« être douce », de transmettre son amour par des gestes tendres, de ne jamais brusquer. Dans ce cadre contraint, chaque minute est précieuse, et l'EVARS passe par une relation réparatrice, construite dans l'empathie et la bienveillance. Dans séances qui ont suivies, on a d'ailleurs abordé la difficulté parfois d'aborder l'EVARS quand on ne voit que très peu ses enfants. Il existe alors une tension entre l'envie de profiter et passer du bon moment avec ses enfants et l'envie de transmettre des messages, des valeurs et jouer un vrai rôle éducatif dans ce type de placement.

Pour d'autres, l'EVARS renvoie avant tout au **respect de l'autre et de soi**, que ce soit dans les paroles, les choix de vie ou les pratiques éducatives. Une mère a ainsi raconté comment, en réponse aux questions de son fils sur l'orientation sexuelle d'une autre personne, elle a articulé ses convictions religieuses avec une position ouverte, insistant sur l'idée que « c'est lui qui décidera de sa vie », que l'important est qu'il soit heureux et libre. Cette tension traverse plusieurs récits entre opinions personnelles, religieuses, familiales et le respect de tous.

La notion de protection revient également comme centrale. Les mères expriment un souci constant de protéger leurs enfants, notamment à l'adolescence : soutien dans les premières relations amoureuses, mise en place de filtres parentaux, encadrement des usages numériques. Mais la protection ne s'oppose pas à l'autonomisation : il s'agit d'accompagner, d'être là sans étouffer, de poser des limites tout en laissant place à l'exploration.

Les discussions ont également fait émerger des liens étroits entre **EVARS et trajectoires personnelles**. Plusieurs mères ont témoigné de leurs expériences de vie personnelles et plus particulièrement de la sortie de relations conjugales violentes et de la façon dont cette reconquête de liberté se répercute dans leur manière d'éduquer leurs enfants. L'une raconte comment, après des années d'isolement, de contrôle et d'interdits, elle a pu s'émanciper et choisir de ne plus porter le foulard par exemple. Cette expérience et cette violence l'a beaucoup marqué et cela se répercute beaucoup dans l'éducation qu'elle souhaite donner à ses enfants et aux aspirations qu'elle a pour eux, notamment envers sa fille : « je veux que ma fille soit comme ça, pas obligée de porter le foulard, libre. »

Les échanges ont aussi permis d'aborder le **consentement**, non seulement comme une notion abstraite, mais comme une réalité éducative : « c'est leur corps, pas de pression », dit l'une. Une autre raconte comment elle a expliqué à son fils l'importance de respecter sa copine, et que, pour elle, ces conversations sont essentielles.

Enfin, l'EVARS est apparue comme un **apprentissage par l'exemple**, par l'observation des adultes et la gestion des conflits. Une intervenante a souligné que les enfants apprennent à travers les modèles qu'on leur donne, y compris dans la manière dont les parents régulent les tensions ou expriment leurs émotions. Ces témoignages mettent en lumière une approche de l'EVARS profondément située : **incarnée dans les réalités sociales, traversée**

par les inégalités de genre, de classe, de culture, mais aussi inventive et porteuse d'aspirations. Au cours de toutes les séances, les mères ont eu tendance à revaloriser leur rôle dans cette éducation et leur agentivité, pouvant tirer des enseignements intéressants et précieux pour leur enfant basés sur leurs vécus antérieurs.

Pour synthétiser les apports, on peut retenir que ce qui concerne la **vie affective relationnelle et sexuelle** “EVARS” à titre individuel, ce qui est vécu directement et inspire les projets éducatifs, renvoie aux questions suivantes :

- ❖ Respect comme pilier, entre traditions religieuses et ouverture à l'autonomie.
- ❖ Gestes tendres comme preuve d'amour, essentiels dans les liens parent-enfant, en particulier dans des contextes de séparation.
- ❖ Communication comme outil de lien et de transparence, y compris dans les visites médiatisées et avec les services sociaux.
- ❖ S'aimer soi-même pour pouvoir aimer les autres.
- ❖ Épanouissement personnel vu comme bénéfique pour l'enfant.

Quant à l’“EVARS”, en tant que dynamique du projet éducatif, elle renvoie aux enjeux suivants pour les mères ayant participé :

- ❖ Protection des enfants (notamment à l'adolescence) : dialogue, filtres parentaux, prévention...protéger les enfants d'un membre de la famille et aller jusqu'au placement afin de les protéger
- ❖ Soutien affectif : accompagner les premiers pas amoureux des adolescents.
- ❖ Partage de ses valeurs : transmettre la générosité comme valeur centrale.
- ❖ Rapport de tension entre liberté / communauté et société : sortir de l'emprise conjugale et transmettre cette autonomie à ses filles.
- ❖ Ouverture de soi : se voir évoluer d'une posture fermée à une parole affirmée / avoir une autorité sur ses enfants
- ❖ Fierté maternelle : être reconnue et admirée par ses enfants, valorisation du rôle parental.
- ❖ Autonomie : “Mes enfants sont très réservés... moi je suis très sociable”
- ❖ Tensions parents-ados : opposition nécessaire et formatrice, abordée via la « lettre d'un ado à ses parents » comme outil de compréhension.
- ❖ Intention de donner ce qui est le mieux possible à son enfant, en tension avec une faible estime de soi
- ❖ Tabous et transmission : situations de conflits de loyauté entre la perception d'un tabou existant dans la culture

A. Des sujets clés identifiés avec les mères concernant les violences dans le couple et les relations entre enfants

La dynamique des ateliers nous a conduit à identifier des sujets considérés par les mères comme les plus sources de questions pour elles.

Ce choix s'est appuyé sur un photolangage où les participantes ont majoritairement sélectionné des images évoquant les **relations entre enfants**, les **conflits**, ainsi que des **situations de violence intrafamiliale**.

- 1) *L'accompagnement des relations amicales et sociales des enfants*: notamment les situations d'enfant subissant des moqueries et des humiliations, de violences entre enfants, les mauvaises fréquentations (l'enfant qui s'isole) surtout quand la mère ne va pas bien
- 2) *Poser un cadre avec les enfants*: le partage de l'autorité entre la mère et le père, l'impact sur la parentalité des situations de violences physique et psychologique vécues dans le couple ou la famille d'origine
- 3) *Le positionnement parental face aux enfants dans les situations de violences*: Inceste et secrets de famille, violences conjugales dans le couple parental, être en capacité de parler des violences conjugales à ses enfants tout en les protégeant, l'estime de soi en tant que parent dans des situations de violences vécues, la confiance en soi et la capacité à reconstruire une nouvelle relation de couple après des violences
- 4) Les écrans: leur place dans la maison, la place des contenus vus par les enfants dans leur imaginaire

B. Comment agir sur chacun de ces sujets avec les enfants ?

Deux questions ont guidé les débats :

- En tant que parent, comment souhaitons-nous réagir ?
- Quelles attentes avons-nous vis-à-vis des professionnel·le·s sur ces sujets ?

Initialement, l'idée était de diviser le groupe en deux sous-groupes : l'un centré sur les relations entre enfants, l'autre sur les problématiques de violence. Toutefois, en raison d'un nombre réduit de participantes ce jour-là, mais aussi de l'intérêt transversal des mères pour les deux thématiques, il a été décidé de les aborder successivement en grand groupe. La discussion a donc débuté avec la question des **relations sociales des enfants**, avant de glisser progressivement vers **les situations de violences intrafamiliales** et les moyens de protéger les enfants dans ces contextes

Accompagner son enfant dans ses relations sociales et amicales

La discussion s'est ouverte autour des relations amicales entre enfants et des façons dont les mères cherchent à accompagner leurs enfants dans ces dynamiques, souvent complexes. L'une des participantes a pris la parole en premier, affirmant qu'elle misait sur une attitude de transparence vis-à-vis de son fils de 14 ans, qu'elle décrit comme très influençable. Selon elle, il est essentiel de parler tout de suite lorsque quelque chose ne va pas : « *Faut dire tout de suite, sinon c'est comme mettre un pansement sur une jambe de bois.* » Elle explique lui avoir appris que certaines fréquentations peuvent « *tirer vers le bas* », et que le dialogue est central dans leur relation.

Une autre mère a soulevé la question de savoir si la posture changeait selon que l'enfant est en capacité de se défendre ou non. Une troisième a partagé ce qu'elle enseigne à ses enfants : ne jamais frapper en premier, mais se défendre si nécessaire. Ces interventions ont fait émerger des questionnements autour de la légitimité de l'autodéfense chez l'enfant, mais aussi des ambivalences parentales : faut-il encourager à parler, à se défendre, à éviter ou à affronter les conflits ?

Le groupe a souligné l'importance de parler tôt et clairement avec les enfants, dès les premières moqueries à l'école, afin de **désamorcer l'idée que les violences verbales ou physiques sont normales**. Le silence est perçu comme un danger : « *Le silence, c'est ce qui tue.* » Plusieurs participantes ont insisté sur la nécessité de **nommer les formes de violences**, même les plus subtiles, afin que l'enfant comprenne ce qu'il vit et puisse y réagir. L'une des mères a évoqué avec émotion la situation de son fils de 7 ans, qu'elle décrit comme très agité, tactile, et en difficulté pour comprendre certaines limites sociales, notamment en lien avec le consentement. Elle s'inquiète qu'il soit perçu comme dérangeant par ses pairs ou qu'il devienne victime de harcèlement. Elle raconte que l'école l'a alertée : son fils aurait touché les fesses d'autres enfants à la demande d'un camarade. Elle dit avoir tenté plusieurs moyens pour lui expliquer le consentement, en parlant, en montrant des vidéos, mais se sent démunie. Elle se sent d'autant plus démunie qu'elle-même n'a jamais eu ce type d'éducation et encore moins son mari qui est très pudique pour aborder la sexualité et le consentement. Elle rencontre donc des difficultés réelles à aborder la question du consentement avec son fils, craignant les répercussions sur la vie sociale et relationnelle de celui-ci. Une autre mère, dont les enfants sont placés la semaine en collectivité, a exprimé des difficultés similaires : malgré ses explications répétées sur le respect de l'intimité et la nécessité de fermer les portes, elle observe que son enfant TDAH a besoin d'une répétition constante des consignes.

Ce que les mères veulent pouvoir faire, partager en tant que parent :

- En toute transparence, lui indiquer les risques de se faire tirer vers le bas
- Partager son vécu (violences, intimidations)
- Qu'il sache qu'il ne doit pas avoir honte et peut tout dire
- Je me demande si je dois dire à mon enfant de se défendre
- Parler avec eux

- Eviter que l'enfant ait des craintes
- Manque de confiance
- Informer autour de la moquerie
- Parler du consentement à ses enfants, surtout quand le parent n'a pas grandi avec ce type d'enseignement

Protection des enfants face aux situations de violences dans le couple

Un débat mouvant a ensuite été proposé autour de l'affirmation : « *Il vaut mieux protéger l'enfant en lui cachant les vraies raisons du conflit ou de la violence* ». Le débat a progressivement évolué sur des dimensions plus larges que les violences conjugales et a fini par aborder la difficulté ou les questionnements sur la manière dont on parle de nos problèmes d'adultes ou non comme les problèmes de santé :

Une diversité des positionnement s'observe entre protection de l'innocence et besoin de vérité adaptée à l'enfant : “cela dépend de type de violence”, “cela dépend de l'âge”. Un parent est d'avis que si l'enfant est au courant de la violence, alors il faut lui dire. Cela a donné lieu à la question d'enfant “témoin” et la nature « d'enfant éponge » dans ces types de situations. Un parent est d'avis que, si l'enfant demande ou s'il se montre perturbé, il faut lui expliquer, mais sans le priver de sa naïveté.

Les impacts en termes de santé physique et mentale, observés par les enfants, et affaiblissant la capacité immédiate des mères à accompagner ce vécu : une mère en particulier a partagé ce qu'elle a vécu : tachycardie, hospitalisations, peurs liées à la mort, solitude affective. Cet échange concernant des problèmes de santé graves et leur impact sur le couple a amené l'expression d'un besoin de soutien de la part du conjoint, et de questionnement autour du partage avec l'enfant des problèmes de couple...ce qui a donné lieu à une démonstration de soutien et aide mutuelle très forte entre les mères présentes !

Des réflexions sur la posture parentale pour soutenir l'EVARS ont ponctué les ateliers : ajuster la communication selon ce que l'enfant peut percevoir et exprimer, poser des questions, ouvrir à la parole. La question de “la bonne dose” = demander ce que l'enfant sait déjà, lui laisser poser des questions et répondre à ces questions spécifiques provenant de l'enfant tout en respectant son niveau de compréhension de la situation. Lui demander “Est-ce que tu as des questions ?”. On note aussi une valorisation de l'apprentissage par l'observation : l'enfant observe et apprend de son parent, comment elle gère les situations et relations.

L'enjeu de l'interculturalité et des tensions pouvant apparaître entre la définition ou le cadrage d'un problème dans une culture donnée, s'opposant au cadrage dans une autre culture est revenu à différentes reprises.

Une des mères a expliqué son ressenti en imageant ainsi : le rôle de la femme dans la culture maghrébine lui semble pouvoir être traduit par l'image de la “lionne” (qui subit et est écrasée par la loi du mari ou le “lion”), mais qui donne d'elle et qui souffre, ce qui lui rend encore plus forte.

Le temps de bilan, ouvrant une réflexivité sur les échanges venant d'avoir lieu, a permis aux mères d'exprimer les ressentis suivants, propres à leurs parcours respectifs :

- L'importance de la confiance en soi : « je suis une maman trop gentille, cette rencontre m'a donné de la confiance, de dire ce que je pense vraiment ».
- « J'attends que quelqu'un me tende la main, j'ai besoin de soutien ».
- « Il faut être une femme forte, une lionne ».
- « Il faut relativiser les problèmes dans la vie. Nos enfants vont apprendre cela de nous ».

Au fil des ateliers, les mères ont abordé les ressources et appuis suivants pour venir soutenir la posture d'une mère subissant des violences et souhaitant pouvoir en discuter avec l'enfant qui a été témoin direct ou indirect des faits :

- ✓ Proposer une sortie
- ✓ Rassurer ses enfants
- ✓ Souffler avant de rassurer
- ✓ Expliquer que taper ce n'est pas acceptable
- ✓ Il faut en parler à d'autres adultes
- ✓ Expliquer la tétanie
- ✓ Garder une vie privée
- ✓ Sensibiliser aux violences

4. Quels besoins exprimés par les mères et quelles ressources envisagées auprès des professionnels ?

Face à ces enjeux, les mères formulent des attentes précises à l'égard des professionnel·le·s qui les accompagnent.

A. Accompagner son enfant dans ses relations sociales et amicales

Tout d'abord, sur ces sujets, elles sont en demande d'un accompagnement. Notamment pour trouver les bons mots, les bons supports, ou des manières adaptées d'aborder des sujets complexes comme le consentement ou l'intimité. Les ressources concrètes, telles que des livres, des vidéos ou des exemples de situations, sont particulièrement appréciées. Elles se sentent parfois démunies, voire inquiètes, et attendent des professionnel·le·s un accompagnement à la fois bienveillant et outillé.

Lorsqu'il a été proposé, par exemple, d'imaginer des ateliers autour du consentement menés par l'ASE pour soutenir les parents, toutes ont accueilli très favorablement cette idée, soulignant qu'elles manquaient de repères ou de stratégies concrètes pour aborder ce sujet avec leurs enfants.

Listant ce qu'elles aimeraient pouvoir faire avec les professionnel·le·s, elles ont cité :

- ✓ Aller au-delà du sentiment de jugement que j'ai l'impression qu'on pose sur moi
- ✓ En parler en individuel avec l'éducatrice
- ✓ Faire un jeu, lire un livre, demander des idées aux professionnel·le·s
- ✓ Groupes entre mamans animés par des professionnel·le·s, sur un format de groupe d'entraide
- ✓ Atelier collectif sur les enjeux du consentement au sein de l'ASE

B. Violences dans le couple

Concernant les violences conjugales, les mères ont partagé des expériences très personnelles, parfois marquées par des épisodes graves. Pour résumer l'intention la plus fréquemment présentée, leur souhait est de protéger leurs enfants tout en étant en mesure de leur expliquer ce qu'il se passe, sans les exposer inutilement.

Ici, les mères attendent des professionnel·le·s *qu'ils ou elles les aident à évaluer la pertinence ou non d'un partage, à mieux comprendre les effets des disputes ou violences conjugales sur les enfants, et à construire avec elles des réponses éducatives.*

Elles veulent pouvoir parler sans se sentir jugées, en étant reconnues dans leurs efforts pour faire au mieux, malgré un contexte parfois complexe ou douloureux. Le recours à des outils comme le « violentomètre » est apprécié, notamment quand il permet de mettre des mots sur des formes de violences parfois minimisées ou mal identifiées.

Enfin, plusieurs mamans expriment le besoin de ne pas être seules face à ces situations, d'avoir des lieux comme ces groupes de parole pour échanger avec d'autres parents, mais aussi des professionnel·le·s formés qui peuvent proposer des repères, du soutien et de la continuité. Toutefois, les femmes présentent semblaient avoir du mal à identifier des envies ou des attentes envers les professionnels.

Nous leur avons donc proposé de regarder des cartes besoins et d'identifier ce qu'elles ressentent comme besoins, concernant la thématique des violences qui pourraient être travaillées avec les professionnels.

Les attentes à l'égard des professionnel·le·s peuvent contenir ce type de besoin, exprimé à titre individuel :

- ✓ Pouvoir accéder à des espaces pour évacuer son propre stress d'adulte, par exemple avec une activité physique
- ✓ Recevoir une aide psychologique : groupes de paroles ou groupes de femme permettant de partager, recevoir du soutien, des soins, rompre l'isolement
- ✓ Retrouver un équilibre, être respectée dans son intimité, pouvoir retrouver une structure par des appuis expérimentés
- ✓ Entendre une parole rassurante donnant des clés pour savoir comment aborder les choses, pour être mieux armée

C. Conclusion : le bilan des participantes au fil du cycle d'ateliers

1. Violences entre enfants :

Les parents ont discuté de l'importance de parler ouvertement avec leurs enfants lorsqu'ils sont moqués ou victimes de violences à l'école. Ils recommandent de partager leurs propres expériences et d'encourager leurs enfants à se confier à un adulte dès que possible. Ils soulignent aussi le rôle de l'observation parentale pour repérer les signaux d'alerte, et le recours possible à l'école pour sensibiliser le groupe classe.

2. Comportements inappropriés entre enfants :

Une situation a été évoquée concernant un enfant ayant eu un geste déplacé (toucher les fesses d'un autre enfant qui a environ le même âge). Les mères s'accordent à dire que si certaines explorations peuvent être normales à un jeune âge, il est crucial que les enfants comprennent très tôt les limites à ne pas franchir.

3. Attentes vis-à-vis des professionnels :

Les parents expriment le besoin de pouvoir parler librement de leurs émotions sans jugement, et d'être écoutés avec bienveillance. Une mère a partagé que le soutien trouvé dans la famille d'accueil de son enfant l'a aidée dans sa parentalité, notamment lors des visites médiatisées.

4. Rôle des groupes de parole :

Les espaces collectifs type pair-aidance sont perçus comme utiles, qu'ils soient animés avec ou sans les référents sociaux du mesure des familles présentes. Ce qui compte, c'est l'accès à des outils concrets et adaptés, comme par exemple "le monstre des émotions", dans les lieux de partage collectifs comme individuels (entretien en présence du référent social et le parent).

5. Violences conjugales et enfants témoins :

Les mères ont insisté sur la nécessité de rassurer les enfants exposés à ces situations. Prendre soin de soi en tant que parent, changer d'environnement, sortir avec les enfants sont des stratégies partagées pour se ressourcer. Lors de la troisième rencontre, une mère a pris conscience pour la première fois que sa vie familiale actuelle reproduisait le schéma de son enfance, marqué par des disputes conjugales en présence des enfants. Cela l'a amenée à s'interroger, pour la première fois également, sur l'origine des violences vécues durant son enfance et sur les répercussions que cela peut avoir aujourd'hui dans sa vie de mère et de femme.

6. Soutien attendu des professionnels :

Les parents souhaitent que les professionnels leur fournissent des informations claires et des ressources pour les aider à aborder des sujets sensibles, notamment les violences intrafamiliales. Il serait peut-être utile d'aborder la transmission intergénérationnelle pour mieux comprendre sa situation aujourd'hui en tant que mère et femme, ainsi que les

conséquences des choix et “faux-choix” qu’elles vivent aujourd’hui. Un travailleur social référent pourrait-il jouer ce rôle ?

7. Nombre de séances insuffisant :

Il a été souligné que trois séances dans le cadre du groupe EVARS sont perçues comme insuffisantes pour aborder pleinement tous ces enjeux.

Attentes des participantes pour imaginer une suite de la démarche

« J’ai trouvé des réponses aux questions qui tournaient dans ma tête, je recherchais un partage d’expériences entre mamans », nous dit une participante, approuvée par une autre, pour décrire ce que lui ont apporté ces ateliers.

Les attentes décrites pour la suite de la démarche renvoient à une certaine frustration d’interrompre une dynamique approfondissant au fil des séances les sujets qu’elles ont choisis au début. Cependant, il faut aussi se souvenir que l’engagement sur un long terme, s’il est idéalisé, serait difficile à tenir au vu des multiples contraintes, notamment de temps et de mobilité.

Le besoin de se regrouper, de vivre ponctuellement ce type d’atelier, a été plusieurs fois mentionné. Les espaces de soutiens actuels sont principalement des lieux d’accompagnement individuels (ont été cités les services de l’enfance ou de la petite enfance, la PMI, les pédiatres, les infirmières puéricultrices et les techniciens d’intervention sociale et familiale). Certaines mères ont indiqué que souvent des prises en charges psychologiques et individuelles sont proposées, mais que ça ne convient pas à tout le monde : en individuel il faut vraiment se dévoiler alors qu’en groupe on peut se dévoiler et se mettre en retrait quand on veut.

Cependant, certaines mères connaissaient et recommandaient également les maisons des familles, les LAEP (notamment le Jardin couvert à Lyon), qui permettent des échanges collectifs et créent les conditions favorables pour de l’entraide entre parents. Ces espaces ne sont en revanche pas centrés sur les questions EVARS, ou particulièrement la question du consentement, pour lesquels les mères rencontrées imaginent dans l’idéal un format de ce type :

- des ateliers gratuits
- en journée
- accessibles en transports
- où on pourrait parler de violences psychologiques
- aborder l’enjeu de ne pas reproduire les violences qu’on a vécu en étant jeunes
- aborder le sujet des moyens de soutenir de bonnes relations entre les parents
- travailler la question du lien d’attachement parent/enfant

Imaginant un échange entre une professionnelle et un parent pour lui présenter positivement la démarche, elles proposaient de souligner les points suivants :

- il faut proposer d’essayer
- faire du bouche à oreilles
- rassurer sur le fonctionnement du groupe : respect, confidentialité, non jugement

- faire de la communication pour que ce soit plus connu, plus accessible sur internet
- mobiliser les papas dans ces genre de groupes car il faut qu'ils s'impliquent dans la parentalité

Enfin, l'idée de groupes pour les enfants ou des adolescents avec des éducateurs et des psys, leur semble une très bonne piste.

5. Ce qu'on apprend du travail avec les mères autour de l'EVARS, regards croisés Concilia'bulles & MRE

A partir de nos expertises MRE et Conciliabulles, qu'avons-nous appris de cette démarche visant à mieux connaître les analyses et vécus des mères concernées par la protection de l'enfance ?

Nous retenons d'abord une **interrogation restant en suspens sur le poids des situations de précarité sur les vécus exprimés**. Nous savons par ailleurs que les situations de précarité financière viennent empêcher les mères de réaliser des choix éducatifs (voir les travaux de la MRE : [Réduire les inégalités et soutenir les familles en précarité par l'accueil en EAJE, Suivi de cohorte avec le CCAS de Grenoble, rapport 2024](#) ou menés par ATD Quart-Monde et la MRE tel qu'en 2024 [Croisement des savoirs et des pratiques : Mieux se comprendre entre parents et professionnels pour agir dans l'intérêt de l'enfant](#)).

Ces enjeux de l'environnement global des parents sont à prendre en compte, au-delà de l'existence d'un parcours ASE actuellement. Cependant, dans le cadre des trois ateliers menés, nous n'avons pu rester qu'à la lisière de cette exploration.

Ensuite, nous souhaitons souligner **l'intérêt d'une approche sensible au trauma** : être en mesure d'ajuster l'accompagnement à ce qu'un professionnel connaît au sujet des situations traumatiques vécues par la mère semble un objectif essentiel pour aborder les enjeux de l'EVARS. Lors des ateliers menés, nous avons **fait le choix de ne rien savoir en amont des parcours des parents, de leurs dossiers ASE** ou des analyses professionnelles concernant les raisons de la mesure en cours. Cette situation nous est apparue comme un levier pour construire une dynamique particulière : ne sachant rien, le cadre de la relation offre une sorte de nouveau départ. Ce choix délibéré a été tempéré par une grande attention dans les discours et les ressentis exprimés évoquant différentes situations traumatiques vécues en tant que femme ou en tant qu'enfant. Cette attention ouverte, sans prénotion amenant de notre part à anticiper d'éviter des sujets ou de flécher les discussions sur un sujet en particulier, a été une force pour construire le lien de confiance entre nos animatrices et les participantes.

Nous notons aussi que les participantes ont **valorisé des outils qui permettent d'exprimer clairement des besoins, des émotions, des vécus** difficiles. Au-delà des outils, c'est la **situation propice à une pair-aidance** qui a été appréciée. Sur différents sujets, les participantes ont pu partager de ressources, et pour certaines établir des liens (par exemple en s'échangeant les numéros de téléphone).

Celle-ci permet de ne raconter que certaines dimensions de soi, sans aller trop loin dans l'intime. Ceci rejoint de nombreuses analyses et expérience montrant que le groupe de

parole en lui-même est un outil en soi : on retrouve des dynamiques déjà observées dans les mouvements féministes avec les groupes femmes et groupes de conscience de la seconde vague (années 1960 et 1970). Concernant particulièrement le sujet des violences sexistes et sexuelle, ces groupes étaient initialement auto-gérés, puis au sein des associations du travail social féministe sont devenus des groupes modérés par des professionnelles. Ils sont **un espace de reconnaissance sociale, ainsi qu'un outil de prévention** pour transformer la façon d'évoquer des faits de violences subis, à la fois dans la façon de se les raconter à soi-même et dans la façon d'entendre ceux rapportés par d'autres. Dans ce sens **la conscientisation contribue à la prévention**, elle est une étape nécessaire, tout en n'étant pas toujours suffisante pour transformer rapidement les pratiques.

Cependant, une limite importante apparaît autour des types de violences dévoilées et exprimées, et du **temps nécessaire pour passer de la conscientisation à la capacité de faire** autrement. Car si les mères ont dévoilé des situations où elles ont été victimes de violences dans leur famille, et où leurs enfants ont été victimes de violences de la part de camarades de classe, **aucune n'a abordé des violences que leurs enfants ont subi dans la famille** (violence qu'elles auraient exercée, ou leur conjoint, ou autres membres).

Il est possible que l'espace d'un groupe de pair, dans la continuité des ateliers Yapp, crée des situations où elles cherchent à apporter la preuve de leurs compétences parentales (qui sont bien entendu réelles), dans un espace se concentrant sur les forces. Alors on peut s'interroger sur des situations de maltraitements qui n'auraient pas été nommées, pour de multiples raisons de culpabilisation, de difficulté à voir et à dire. Et il est difficile de savoir si la conscientisation sera le moyen de l'aborder plus tard ? On peut supposer que l'étape consistant à resituer les enjeux d'une vie relationnelle équilibrée, sur les différents plans abordés dans l'EVARS, et amenant à identifier des vécus individuels difficiles (appartenant à l'enfance, à la jeunesse, à la vie amoureuse adulte...) est une étape primordiale avant de pouvoir « passer de l'autre côté du miroir », pour ensuite pouvoir entendre et identifier en tant que parent les vécus des enfants. Ces réflexions s'inscrivent aussi dans l'approche andragogique valorisant le groupe et les liens entre adultes comme espace d'apprentissage reposant sur l'inspiration trouvée auprès d'autres, et sur l'expérimentation commune.